FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

2024

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES

Contribution totale de l'agglomération de Montréal

21 936 700 $

Indexation de l'apport de l'agglomération de Montréal

430 100 $

(+ 2 % par rapport à 2023)

Montant total investi dans les programmes de soutien

20 014 070 $

(+ 3 % par rapport à 2023)

757
organismes et collectifs soutenus

146
partenaires, donatrices et donateurs

2 059
demandes déposées au CAM (+8 %)

32
stages

18 433
heures de stages financées

1 416
demandes acceptées (+29 %)

405
artistes individuel·le·s soutenu·e·s

647 artistes soutenu·e·s dans les collectifs

39
résidences d'artistes financées

69 %
Taux d'acceptation

749 000 $ remis aux organismes grâce aux dons du Parrainage fiscal

AXE 1 - IMPACT

1.1 ÉQUITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ

Cible 2025 :
25 %
du soutien financier octroyé à des groupes prioritaires

Le Conseil poursuit son leadership en matière d'équité et de diversité. En 2024, 21 % des subventions octroyées ont été versées aux clientèles prioritaires issues de groupes sous-représentés, pour un montant total de 4 110 910 $. Il s'agit d'une augmentation de 18 %, comparativement à 3 481 908 $ en 2023.

Le Conseil tient du même coup à saluer les gains importants réalisés par l'ensemble des organismes artistiques qu'il soutient en matière de représentativité, ce qui permet de mieux refléter la diversité montréalaise.

ARTISTES, COLLECTIFS ET ORGANISMES AUTOCHTONES

- 733 392 $ investis en arts autochtones, soit 4 % des subventions accordées.
- 437 506 $ versés spécifiquement à des artistes, collectifs et organismes autochtones grâce à cinq programmes conçus sur mesure.
- 261 485 $ octroyés à des organismes allochtones pour des programmes de résidences et du soutien en lien avec les arts autochtones.

NOUVEAU — L'année a été marquée, d'une part, par la création du programme de microbourses Tremplin, conçu pour les créatrices et créateurs autochtones.

Une résidence en recherche et création alliant arts et sciences, destiné à un·e artiste autochtone a également eu lieu : une installation photographique mettant en scène l'achigan, dont le nom en anishinaabemowin signifie « celui qui se bat », créée par l'artiste Ludovic Boney (Wendat) en collaboration avec Anne-Marie Proulx, a été présentée à la Galerie de l'Université de Montréal.

ARTISTES, COLLECTIFS ET ORGANISMES ISSU·E·S DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

En 2024, les projets artistiques pour la diversité culturelle ont été soutenus à une hauteur de 2 339 519 $, ce qui représente 12 % du budget des subventions octroyées.

- Un soutien a été accordé à 163 artistes, collectifs et organismes issu·e·s de la diversité culturelle.
- Sept prix ont été remis pour soutenir l'équité et la représentativité, des partenariats d'une valeur de 91 000 $.
- 314 490 $ ont été attribués au programme de stages démART-Mtl pour des artistes, des travailleuses et travailleurs culturel·le·s immigrant·e·s de la diversité culturelle ou de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.
- 126 175 $ ont été octroyés aux programmes de résidences exclusivement consacrés à des artistes, collectifs et organismes issu·e·s de la diversité culturelle.
- Du côté des programmes de diffusion (CAM en tournée et Brise-glace), 22 % du budget ont été alloués à des projets liés aux clientèles issues de la diversité culturelle.

Dignes de mention

- ***À vos plumes !*** **avec la Fondation Dynastie** (détails, p. 37)
- ***Tracer la voix*** **avec la Maison de la poésie de Montréal et la bibliothèque interculturelle de Côte-des-Neiges** (détails, p. 47)

ARTISTES, COLLECTIFS ET ORGANISMES ARTISTES S/SOURD·E·S ET EN SITUATION DE HANDICAP

En 2024, 820 820 $ ont été attribués aux initiatives du Conseil et aux projets artistiques issus de la diversité capacitaire, soit 4 % des subventions octroyées.

ᑕᐢᑕᐘᔨᕽ tastawayihk dreaming
Moe Clark
Crédit : Cory Hunlin

Un soutien toujours en augmentation

FONDS DE SOUTIEN AUX FRAIS D'ACCÈS POUR TOUS LES PROGRAMMES

- 83 840 $ investis
- 15 % d'augmentation par rapport à 2023
- 62 artistes, collectifs et organismes

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ARTISTES S/SOURD·E·S ET EN SITUATION DE HANDICAP (INDIVIDUS, COLLECTIFS ET ORGANISMES)

- 414 204 $ investis
- 18 % d'augmentation par rapport à 2023
- 30 demandes approuvées

Cap sur la diversité capacitaire et l'apprentissage par les pairs

NOUVEAU

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Mise sur pied en 2022 par le Théâtre du Rideau Vert, cette communauté qui regroupe plus de 70 membres issus des institutions culturelles québécoises est maintenant soutenue par le Conseil. Elle développe ainsi une culture de mutualisation qui favorise l'apprentissage par les pairs, le renforcement des capacités et la mise en commun des ressources.

MTL ARTS ACCESSIBLES

Le Conseil a soutenu cette soirée festive portée par le MAI (Montréal, arts interculturels) et Danse-Cité qui présentait l'offre culturelle accessible aux personnes sourdes et malentendantes, aveugles et semi-voyantes, à mobilité réduite et neurodivergentes à Montréal pour la saison 2024-2025 dans 18 organismes artistiques.

La diversité au sein du CAM

	Personnes issues de la diversité culturelle	Autochtones
Conseil d'administration (taux de réponse : 100 %)	**30 %**	**1 membre**
Comité des arts autochtones	**-**	**11 membres**
Comités d'évaluation (taux de réponse : 23 %)	**13 %**	**4 %**
Équipe (taux de réponse : 95 %)	**16 %**	**3 %**

Il est à noter que le formulaire d'auto-identification est rempli sur une base volontaire et que chaque question offre l'option « Je préfère ne pas répondre ».

AXE 1 - IMPACT

1.2 CONSOLIDATION DU CŒUR CRÉATIF DE MONTRÉAL

Cible 2025 :
60 %
du soutien financier consacré au fonctionnement des organismes

D'année en année, le programme général de subventions positionne le Conseil comme un partenaire fiable et attentif aux besoins du milieu artistique. Les organismes ont besoin de planifier leurs activités avec confiance sur le long terme, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux changements rapides de leur environnement sans compromettre leur vision créative.

Le Conseil poursuit avec détermination sa mission de consolider les communautés artistiques. C'est pourquoi le soutien au fonctionnement atteint désormais 56 % du montant total investi dans les programmes de soutien.

Investir dans la durée, la confiance et la prévisibilité : un travail concerté

L'année 2024 a représenté une étape cruciale pour le soutien au fonctionnement quadriennal, un programme essentiel permettant aux organismes de se projeter dans la durée.

En effet, le Conseil a pu lancer un nouvel appel pour ce programme, offrant au milieu artistique une occasion unique de planification pluriannuelle. Le processus d'octroi, fondé sur des principes de démocratie, d'éthique et de rigueur, a mobilisé des pairs artistes, travailleuses et travailleurs culturel·le·s, ainsi que les équipes du Conseil qui ont traité des volumes considérables de demandes dans de courts délais.

NOUVEAU

OUVERTURE D'UN APPEL AU SOUTIEN QUADRIENNAL

- 355 demandes déposées
- 297 demandes acceptées (taux d'acceptation de 84 %)
- 69 nouveaux organismes demandeurs
- 33 nouveaux organismes entrant au fonctionnement quadriennal
- 95 membres de comités d'évaluation rassemblés pendant près de 19 jours

10 495 500 $ investis dans 297 organismes en soutien au fonctionnement quadriennal en 2024

Programme général de subvention

SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT QUADRIENNAL

En 2024, le Conseil a permis à un nombre record d'organismes de soumettre une demande de soutien au fonctionnement quadriennal. Rappelons que dans le contexte exceptionnel de la pandémie, le CAM avait reconduit les subventions accordées au fonctionnement pluriannuel pour trois années supplémentaires.

Les demandes ont été analysées par des comités formés de travailleuses et de travailleurs culturels et d'artistes œuvrant dans la même discipline, tradition ou pratique artistique.

Les besoins des milieux dépassent la capacité du Conseil

Le montant total des demandes d'aide financière soumises au programme de fonctionnement quadriennal s'élevait initialement à 18 158 607 $, ce qui dépasse les capacités financières du Conseil. Le montant des subventions recommandées par les comités d'évaluation, mais non octroyées en raison des limites budgétaires du Conseil, s'élève à 5 809 747 $. Des contraintes budgétaires ne permettent donc pas au Conseil d'atteindre sa cible de 60 % du soutien financier consacré au fonctionnement des organismes.

NOUVEAU Consolider et simplifier la vie des organismes

- Plus de prévisibilité : 91 organismes auparavant soutenus au fonctionnement bisannuel ont accédé au fonctionnement quadriennal.
- Des seuils minimums augmentés : 91% des organismes soutenus au fonctionnement quadriennal reçoivent désormais une subvention minimale annuelle de 15 000 $.
- Moins de rapports à remplir :
  - 253 organismes, soit 85 % de l'ensemble des organismes financés au fonctionnement quadriennal, voient la production de leurs états financiers allégée.
  - En simplifiant ses formulaires, le Conseil diminue de 50 % la charge de travail nécessaire pour la production des rapports annuels des 297 organismes soutenus au fonctionnement quadriennal.

Portrait des 355 organismes demandeurs	Nombre	%
Organismes pour lesquels le montant de subvention a été augmenté	107	30 %
Organismes pour lesquels le montant de subvention a été maintenu	127	36 %
Organismes pour lesquels le montant de subvention a été diminué	30	8 %
Organismes entrant au fonctionnement quadriennal	33	9 %
Organismes sortant du fonctionnement quadriennal	19	5 %
Organismes passant du fonctionnement quadriennal à l'aide aux projets	3	1 %
Organismes non acceptés (parmi les nouveaux demandeurs)	25	7 %
Organismes qui ont été maintenus à l'aide aux projets	11	3 %

Répartition par niveau de subvention

Seuil de subvention	Nombre d'organismes	%	Montant des subventions	%
250 k$ et plus	3	1 %	1 080 000 $	10 %
De 100 k$ à 249 k$	15	5 %	1 903 000 $	18 %
De 50 k$ à 99 k$	26	9 %	1 765 000 $	17 %
De 15 k$ à 49 k$	226	76 %	5 444 000 $	52 %
Moins de 15 k$	27	9 %	303 500 $	3 %
Total	**297**	**100 %**	**10 495 500 $**	**100 %**

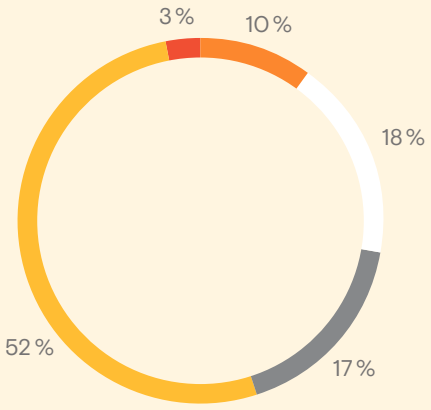

SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT BISANNUEL

Pour une dernière année en 2024, le soutien au fonctionnement bisannuel permet à un groupe de 46 organismes qui y ont été nouvellement admis en 2023 de bénéficier d'un soutien consolidé. Cet investissement représente 619 000 $. Ces organismes sont invités en 2025 à déposer une demande de soutien pour joindre le fonctionnement quadriennal.

Ainsi, c'est un budget annuel de 11 114 500 $ qui a été investi en 2024 dans le fonctionnement pluriannuel des organismes artistiques. Le Conseil prend donc un engagement financier cumulatif de plus de 44,4 M$ pour les exercices financiers 2024, 2025, 2026 et 2027 en soutien au fonctionnement des organismes.

Résultats du soutien au fonctionnement par discipline (bisannuel et quadriennal)

Discipline	Nbre de demandes déposées	Nbre de demandes acceptées	Budget total investi
Arts de rue	4	3	47 000 $
Arts du cirque	13	10	261 000 $
Arts numériques	20	13	376 000 $
Arts visuels	47	38	1 381 000 $
Cinéma	37	28	679 000 $
Danse	69	56	1 664 000 $
Littérature	48	35	631 000 $
Musique	88	68	2 312 000 $
Pratiques artistiques non disciplinaires	12	12	351 000 $
Secteur pluridisciplinaire	30	21	783 000 $
Théâtre	85	60	2 629 500 $
			11 114 500 $

AIDE AUX PROJETS

La demande de soutien aux projets pour les organismes et les collectifs a continué d'être très forte en 2024, avec le dépôt de 502 demandes.

- 2 329 619 $ ont été investis en aide aux projets pour 271 organismes et collectifs.
- Le niveau d'investissement du Conseil en aide aux projets en 2024 représente le deuxième montant le plus élevé de son histoire, juste derrière celui de l'année 2021, en pleine pandémie de COVID-19.

ATELIERS D'ARTISTES ET ESPACES DE CRÉATION

Ouvrir les portes de la création : des ateliers plus accessibles

› 486 450 $ investis pour garantir la présence des artistes sur le territoire montréalais ainsi que l'accessibilité et la pérennité des ateliers d'artistes et des espaces de création.

- 371 710 $ investis dans le soutien direct aux loyers des ateliers d'artistes, au profit de 427 artistes, collectifs et organismes en arts visuels et en métiers d'art dans le cadre du programme de subventions conjoint du Conseil et de la Ville de Montréal.

Le laboratoire qui transforme les espaces de création

Depuis 2023, avec le soutien de Power Corporation du Canada et du Conseil des arts du Canada, un laboratoire de réflexion a été lancé pour cocréer des solutions innovantes avec les milieux artistiques et différents partenaires. Cette démarche pancanadienne d'innovation sociale vise à faciliter l'accès à des lieux de création artistique pérennisés et abordables à Montréal. Le projet s'est réalisé en 2024 en collaboration avec le Service de la culture de la Ville de Montréal. Il implique des partenaires de Calgary, Toronto, Vancouver et Montréal.

Le bilan du Laboratoire a été publié et a permis de dégager des objectifs pour le maintien et le développement des espaces de création à Montréal.

Soutenir le pouvoir des arts

Le Conseil continue à s'impliquer dans le dialogue et à inspirer par l'action les partenaires publics, privés et philanthropiques. Il témoigne de la réalité des besoins des milieux et invite à la collaboration, aux croisements et à l'échange.

› NOUVEAU — Participation à *Confluence*, rencontre nationale des organismes de services aux arts organisée par le Conseil des arts du Canada, les 20 et 21 novembre

› NOUVEAU — Participation au secrétariat du groupe national de recherche des organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC)

› NOUVEAU — Participation à la première édition du *Grand rendez-vous du développement culturel*, organisé par le Service de la culture de la Ville de Montréal

Les soirées Composite ont célébré leur 40e édition au Monument-National le 22 août 2024, dans une édition présentée par MUTEK en collaboration avec le Centre Canadien d'Architecture. Soutenu par le Conseil et lancé en 2015, ce rendez-vous des arts et des industries numériques continue de stimuler la découverte et le réseautage.

L'accélérateur à idées dans le cadre du Laboratoire d'innovation pour les espaces de création à la Maison du Conseil
Crédit : Hugues Bouchard

1.3 PROXIMITÉ

Cible 2025

Bonifier le soutien ou la présence des arts dans les territoires moins bien desservis par le CAM sur l'ensemble de l'Île de Montréal

Pour permettre aux artistes de donner vie à leurs visions et de faire rayonner leurs œuvres au cœur de leur communauté, nous avons tissé un réseau de collaboration avec des partenaires locaux et régionaux, créant ainsi un écosystème qui permet aux œuvres de toucher la population là où elle vit.

Diffusion

CAM EN TOURNÉE

- 1737 368 $ octroyés
- 66 individus, collectifs ou organismes bénéficiaires
- 69 projets en tournée
- 407 représentations
- 19 arrondissements et 11 villes liées
- Collaboration de l'ADICIM et du réseau des Maisons de la culture de Montréal
- **Trois grandes ententes de diffusion**
  - Avec l'Orchestre symphonique de Montréal pour un grand concert symphonique gratuit au parc Centennial, à Beaconsfield
  - Avec l'Orchestre Métropolitain pour le concert gratuit L'OM au pied du mont Royal
  - Avec Repercussion Theatre pour la tournée estivale Shakespeare-in-the-Park

Dignes de mention

Trajectoire cirque : développement d'un projet de création et lancement d'une deuxième édition en collaboration avec En Piste, regroupement national des arts du cirque et la Compagnie des autres afin de favoriser le développement de nouvelles formes en arts du cirque à Pointe-aux-Trembles (détails, p. 48)

Ancrage : réalisation de projets de recherche, de création ou de production profondément ancrés dans le milieu de vie des artistes, favorisant une relation de proximité avec les communautés locales et des collaborations créatives avec des actrices et acteurs clés du territoire (détails, p. 36)

- 219 000 $ octroyés
- 22 projets dans 10 arrondissements (17 organismes et 5 collectifs d'artistes)
- Plus de 22 partenaires engagés, dont des centres de la petite enfance (CPE), des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSS), des maisons des jeunes, etc.

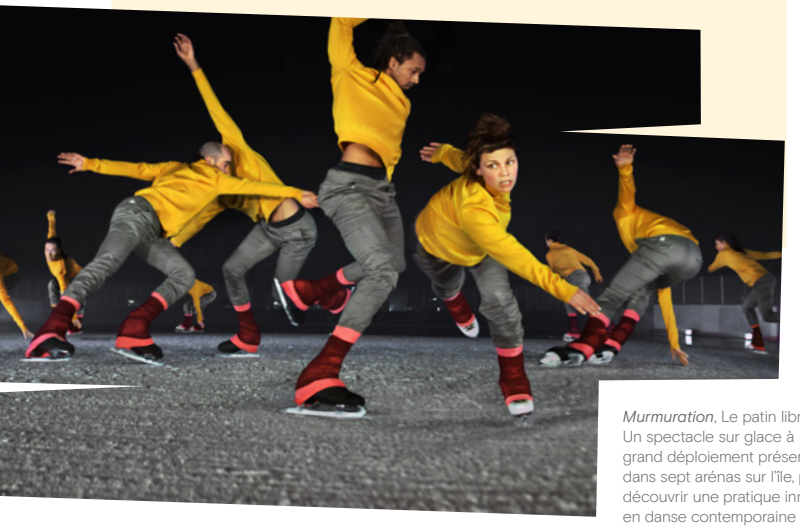

Murmuration, Le patin libre
Un spectacle sur glace à grand déploiement présenté dans sept arénas sur l'île, pour découvrir une pratique innovante en danse contemporaine
Au premier plan : Samory Ba et Pascale Jodoin
Crédit : Rolline Laporte

L'OM au pied du Mont-Royal
L'Orchestre Métropolitain
Crédit : Kenan Albochi

Cap sur le fleuve, **un voyage marionnettique à la voile d'Aluma**
Crédit : Elena Sennechael

LA ROUTE DE L'ART

Le Conseil a soutenu des projets artistiques à l'échelle l'internationale pour une troisième année consécutive afin de favoriser notamment l'innovation, le partage des savoirs et le dialogue interculturel. Un montant de 220 039 $ a ainsi bénéficié à 15 projets qui transcendent les frontières.

VOLET 1 — Prospection de partenaires de résidence

- 9 515 $ octroyés
- Deux projets retenus

VOLET 2 — Partenariats de résidence

- Un total de 209 725 $ dont :
  - 68 000 $ remis en subventions aux cinq organismes et collectifs d'artistes
  - 142 524 $ pour huit projets soutenus sur deux et trois ans
- Cinq projets retenus

DES RÉSIDENCES DE CRÉATION SUR LE TERRITOIRE

39 résidences dans 15 arrondissements et cinq villes liées, en collaboration avec 48 partenaires

Malcom Odd sur le tournage *d'Au cœur du Mont-Habité* dans le cadre de la résidence en cinéma Regard sur Montréal
Crédit : Jeanne Tétreault

CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES TERRITORIALES

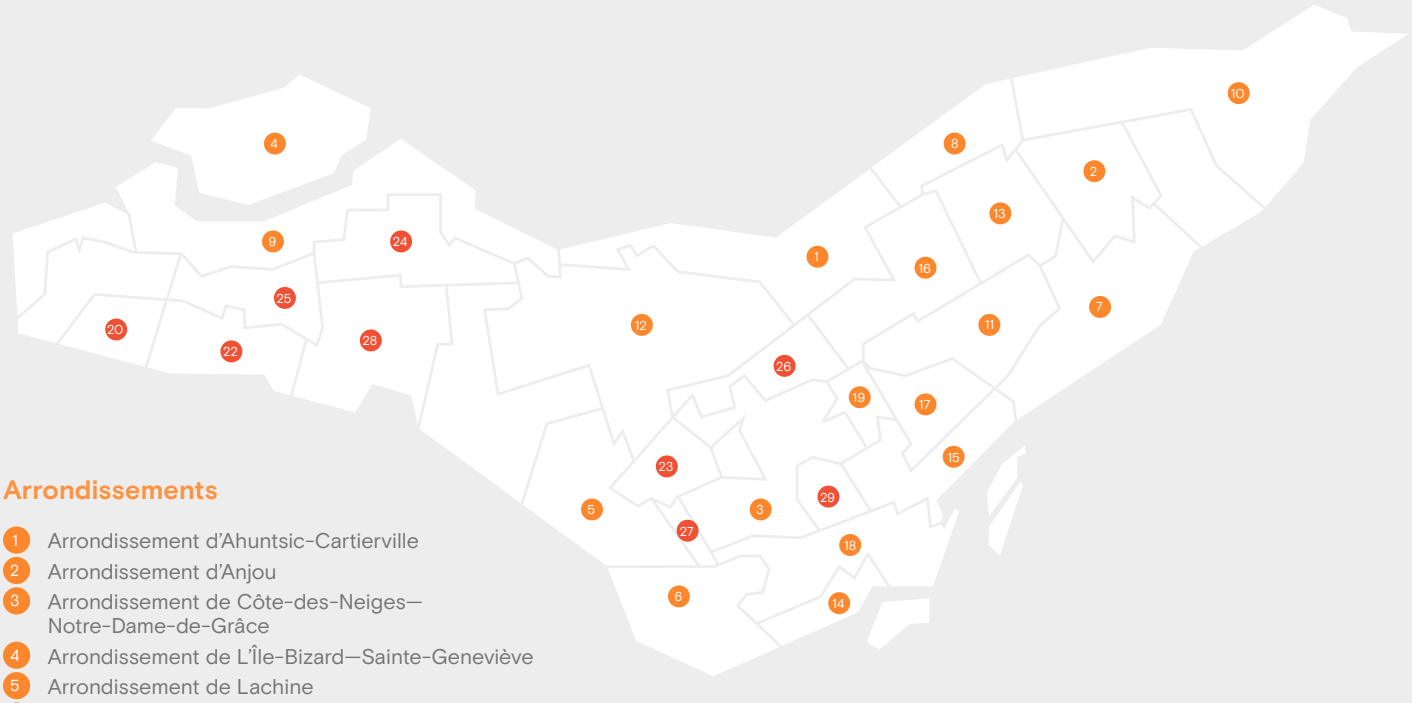

Arrondissements

1. Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
2. Arrondissement d'Anjou
3. Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
4. Arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève
5. Arrondissement de Lachine
6. Arrondissement de LaSalle
7. Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
8. Arrondissement de Montréal-Nord
9. Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
10. Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
11. Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie
12. Arrondissement de Saint-Laurent
13. Arrondissement de Saint-Léonard
14. Arrondissement de Verdun
15. Arrondissement de Ville-Marie
16. Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
17. Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
18. Arrondissement du Sud-Ouest
19. Arrondissement d'Outremont

Municipalités

20. Baie-D'Urfé
21. Cité de Dorval
22. Ville de Beaconsfield
23. Ville de Côte Saint-Luc
24. Ville de Dollard-des-Ormeaux
25. Ville de Kirkland
26. Ville de Mont-Royal
27. Ville de Montréal-Ouest
28. Ville de Pointe-Claire
29. Ville de Westmount
30. Toronto

CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES TERRITORIALES

1.4 PHILANTHROPIE

Cible 2025 :
1,5 M$
en dons cumulés
sur 4 ans

Organisme de bienfaisance enregistré depuis 1988, le Conseil a accompagné le milieu artistique de Montréal depuis une dizaine d'années dans l'augmentation de ses capacités philanthropiques et sa professionnalisation.

Son leadership d'influence et d'action est reconnu parmi les professionnel·le·s de la philanthropie dans les arts et le secteur philanthropique, une communauté engagée, forte et solidaire. En 2024, le Conseil a continué à sensibiliser et à augmenter sa sollicitation auprès des acteurs et actrices du milieu philanthropique et du grand public pour faire du don aux arts une cause majeure.

Le Conseil, une fondation solide pour les arts

À la suite du dévoilement de sa vision et de son ambition philanthropique en 2023, le Conseil a réalisé plusieurs gains importants en 2024. Ces percées appréciables le positionnent comme une fondation publique capable de mieux redonner aux arts et d'agir en complément des efforts des milieux artistiques à Montréal.

NOUVEAU

- Premiers dons majeurs, dont un don majeur pluriannuel de Power Corporation du Canada. Cette contribution historique vient appuyer l'investissement du Conseil dans la mise en œuvre d'un programme de soutien aux projets écoresponsables ou aux démarches de mutualisation.
- Premiers dons pluriannuels
- Premiers dons planifiés

Des outils technologiques modernisés

NOUVEAU — Afin d'appuyer ses efforts et la qualité de ses relations aux donateurs et donatrices, aux fondations et aux entreprises qui le soutiennent, le Conseil a investi dans une nouvelle solution de gestion de la relation client lui permettant de gérer l'entièreté du cycle du don.

Le parrainage fiscal accueille toujours plus d'organismes

749 169 $ investis en subventions, soit un total de 409 dons reçus

40 organismes soutenus au parrainage fiscal, une augmentation de 21 % par rapport à 2023

La relève en philanthropie : un engagement indéfectible

Parcours — stage en philanthropie continue de prendre de l'ampleur, avec le soutien financier de la Caisse Desjardins de la Culture et le soutien pédagogique de HEC Montréal.

122 006 $ investis au total pour soutenir huit stagiaires individuel·le·s, auprès de six institutions artistiques.

Augmentation de 21% par rapport à 2023

À la fin 2024, 75 % des anciennes et anciens stagiaires de Parcours, un programme lancé en 2017, travaillaient dans le secteur des arts et de la culture. Parmi ce pourcentage, 48 % ont des tâches et responsabilités relatives à la gestion philanthropique.

Parcours — séjour professionnel à Toronto s'est poursuivi pour une deuxième année, mettant en relation des dirigeant·e·s chevronné·e·s en philanthropie des arts à Toronto et une cohorte de jeunes gestionnaires en philanthropie dans le secteur des arts au Québec. Cette édition a permis :

- L'accueil de 11 participant·e·s
- Quatre journées à Toronto
- Huit rencontres professionnelles avec des expert·e·s en philanthropie : Ballet national du Canada, Business / Arts, Canadian Stage, Community Music Schools of Toronto, Crow's Theatre, Fondation Azrieli, Luminato Festival, Metcalf Foundation, Power Corporation du Canada, Roseneath Theatre, Toronto Symphony Orchestra et Young People's Theatre

Développement des capacités philanthropiques

Les initiatives pour développer les capacités philanthropiques des milieux artistiques se poursuivent et se renforcent avec, entre autres :

- Le soutien financier aux Conversations philanthropiques en culture (CPC), un groupe de codéveloppement professionnel et d'échanges sur la philanthropie culturelle
- Le soutien financier à Un acte pour le théâtre, une initiative d'un regroupement de 19 théâtres (dont 3 nouveaux) pour partager de bonnes pratiques et des connaissances sur le don des particuliers
- Un *Midi philanthropie*, organisé en collaboration avec les CPC, qui a accueilli près de 100 personnes au CAM sous la thématique *Réussir vos partenariats philanthropiques : trucs et astuces des fondations*

Panel *«Réussir vos partenariats philanthropiques : trucs et astuces des fondations»*
Adèle Lacas (Conversations philanthropiques en culture), Martine Richard (Fondation J. Armand Bombardier), Thomas Leslie (Fondation MacDonald Stewart et Fondation Pierre Desmarais Belvédère) et Julie L'Heureux (Power Corporation du Canada)
Crédit : Hugues Bouchard

1.5 ÉCORESPONSABILITÉ

Cible 2025 :
Intégrer des critères écoresponsables dans 100 % des programmes dans la vision du Plan climat Montréal

Le Conseil approfondit sa transition vers l'écoresponsabilité en cohérence avec la vision du Plan climat Montréal : objectif carboneutralité d'ici 2050. La mise en œuvre du plan d'action écoresponsable 2022-2025 et le renforcement des mesures concrètes de soutien visent à renforcer la capacité des organismes et des artistes à effectuer cette transition.

Cette transition s'implante également durablement au cœur de la gouvernance et des politiques du Conseil. L'objectif est de montrer la voie et de mobiliser le milieu artistique et la société civile pour décarboner le secteur des arts.

Accompagner la transition socioécologique

NOUVEAU

SOUTENIR LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE MONTRÉAL DANS SA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le soutien de 15 000 $ par année vient appuyer le développement d'une culture de mutualisation grâce à l'apprentissage par les pairs, le renforcement des capacités et la mise en commun de ressources dans la transition socioécologique parmi les musées membres et particulièrement les cinq musées montréalais soutenus au fonctionnement par le Conseil : le Centre Canadien d'Architecture, l'Écomusée du fier monde, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée des métiers d'art du Québec et le Musée McCord Stewart.

UN MONTANT RECORD POUR LES PROJETS ÉCORESPONSABLES

Pour la dernière année de son cycle de trois ans, le programme conjoint Production, diffusion, promotion et consolidation écoresponsables du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du CAM, en collaboration avec Culture Montréal, a poursuivi son objectif : encourager les organismes artistiques professionnels de l'île de Montréal à adopter des pratiques écoresponsables.

457 000 $ ont été octroyés par le Conseil et le CALQ à 21 organisations artistiques pour développer leur projet de transition écoresponsable ou réaliser leur projet artistique intégrant des éléments d'écoresponsabilité.

Augmentation de 35 % par rapport à 2023 : grâce au soutien d'une fondation anonyme au fonds philanthropique du CAM, l'entente CALQ — CAM est bonifiée de 130 000 $.

NOUVEAU

PROCESSUS DE CERTIFICATION ÉCORESPONSABLE EN COURS

Le Conseil s'est engagé dans une démarche de transformation en amorçant un processus de certification ÉCORESPONSABLE auprès du Conseil des Industries Durables. Pour soutenir cette évolution et en prévision d'un dépôt en 2025, le Conseil a développé plusieurs politiques et outils structurants :

- La création d'un Comité de transition socioécoresponsable
- Sa première politique de transition socioécoresponsable
- Sa première politique d'approvisionnement socioécoresponsable
- Son premier engagement écoresponsable

OUTILS CREATIVE GREEN CANADA : NOTRE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Développés spécifiquement pour le domaine des arts et adaptés au contexte québécois, les outils Creative Green Canada visent à mesurer l'empreinte carbone des organisations et à assurer un suivi dans le temps. Le programme d'accompagnement visant l'appropriation des outils de mesure est offert en collaboration avec le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER).

- 15 000 $ investis
- 30 organismes artistiques soutenus

2.1 RAYONNEMENT ET NOTORIÉTÉ

Cible 2025 :

Améliorer la compréhension de la mission et des rôles du CAM auprès de ses principales parties prenantes

En approfondissant sa connaissance des milieux et en optimisant constamment ses outils de communication, le CAM veille à augmenter la pertinence et la clarté de ses échanges avec la communauté. Son application des meilleures pratiques communicationnelles et sa transparence assurent la confiance envers ses services et ses actions, et renforcent sa relation avec ses partenaires et les artistes.

Évolution, développement et innovation

Le CAM a effectué une refonte complète de ses infolettres, maintenant intégrées à son nouveau système de gestion de relation client. Cette évolution s'accompagne d'une direction éditoriale repensée qui mise sur des contenus exclusifs et pertinents, le tout dans une présentation visuelle claire et attrayante.

Parallèlement, le Conseil a mené une analyse approfondie de sa présence sur les réseaux sociaux, évaluant l'efficacité de sa nouvelle approche éditoriale pour mieux cibler ses interventions futures. La création d'outils promotionnels spécifiquement conçus pour le CAM en tournée, renforçant ainsi sa visibilité des publics concernés, fait également partie des nouveaux développements. De plus, le CAM a établi une collaboration créative avec l'agence Leeroy pour renouveler l'identité visuelle du Grand Prix.

Par souci de transparence, le CAM a aussi instauré un système de communication des résultats de tous ses programmes en temps réel. Cette initiative permet une diffusion rapide et détaillée des résultats, y compris pour le programme de soutien au fonctionnement quadriennal.

Promotion

De nouveaux outils ont également vu le jour pour bien faire comprendre certaines orientations stratégiques.

Ainsi, un nouveau dépliant promotionnel pour la location des salles de la Maison du Conseil est désormais disponible en format numérique, ou encore imprimé à l'accueil.

Notons également la production d'un feuillet informatif sur les occasions philanthropiques proposées par le CAM. Combiné à la proactivité du comité de développement philanthropique, l'outil aura permis de faciliter la prise de contact.

La philanthropie au CAM a d'ailleurs beaucoup fait parler d'elle à l'automne 2024 avec des entrevues radios, des interventions dans les médias et les événements en plus d'un article dans le journal *Le Devoir*. De belles façons de mettre en lumière le projet philanthropique.

Nouveau dépliant promotionnel pour la location des salles de la Maison du Conseil

2.2 VALORISATION DES ARTS

Cible 2025 :

Lancer un baromètre regroupant différents signes vitaux des arts et de la culture à Montréal

Valoriser les arts, c'est mettre en lumière leurs impacts profonds et leurs retombées tangibles au sein d'une communauté. Pour y parvenir, le Conseil s'efforce de bien saisir la réalité complexe des créatrices et des créateurs, leurs défis quotidiens et leurs besoins. Notre action se traduit ensuite par le développement d'alliances stratégiques qui amplifient la voix des artistes afin qu'elle résonne plus fort et porte plus loin dans notre société.

FORUM SUR LES ARTS ET LA CULTURE

Nous sommes à un moment charnière de l'histoire des arts à Montréal. Nous pouvons contempler avec fierté tout ce qui a été créé et développé au fil des dernières décennies. Mais comment imaginer l'avenir quand le milieu culturel est à bout de souffle et que le système craque de partout ? C'est ensemble — et avec le plus de partenaires possible — que nous saurons y arriver.

- Nathalie Maillé

Alors que le milieu artistique traverse une crise de financement sans précédent, le Conseil a collaboré étroitement avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et l'ensemble des partenaires du Forum sur les arts vivants et la culture qui s'est tenu le 28 octobre 2024. Une collaboration a aussi été établie avec les mêmes partenaires pour l'étude *Montréal, métropole culturelle : Protéger et développer nos atouts culturels*, réalisée par Volume 10.

Au terme du Forum, six grandes priorités ont émergé, dont la première souligne que les budgets des conseils des arts doivent impérativement bénéficier, au minimum, d'une indexation systématique.

Nathalie Maillé (CAM) lors du Forum sur les arts vivants et la culture de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain aux côtés de Stéphane Lavoie (TOHU)
Crédit : Courtoisie

LE 38e GRAND PRIX DU CAM : DEUX MOMENTS HISTORIQUES

38e Grand Prix animé par Édith Cochrane au Palais des congrès de Montréal le 11 avril 2024 devant près de 750 convives des milieux artistiques, des affaires et municipaux, en présence de Valérie Plante, mairesse de Montréal, et de Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien.

- Une première dans l'histoire : le 38e Grand Prix a été remis à une artiste autochtone, **Katsi'tsakwas Ellen Gabriel,** militante et artiste mohawk, pour son court métrage *Kanatenhs – When The Pine Needles Fall*.
- Premier doublé dans l'histoire de l'événement : le Prix du jury et le Prix du public Télé-Québec (désigné par 3 176 personnes votantes) ont été remis à **Marguerite à bicyclette**.
- 90 000 $ versés en bourses aux 8 finalistes : **Fondation Massimadi, Katsi'tsakwas Ellen Gabriel** (*Kanatenhs – When The Pine Needles Fall*), ***La traversée du siècle*** (par Alice Ronfard, d'après l'œuvre de Michel Tremblay), **MAPP_MTL, Marguerite à bicyclette, Oktoécho, Plural** (Association des galeries d'art contemporain) et **Studio 303**
- Grands partenaires : Télé-Québec, Caisse Desjardins de la Culture et La Presse

16 PRIX POUR REFLÉTER L'INNOVATION ET LA VITALITÉ DES DISCIPLINES ARTISTIQUES

- 103 500 $ en bourses versées aux artistes et organismes artistiques pour saluer des réalisations remarquables, reconnues par leurs pairs.
- NOUVEAU — Trois prix accordés grâce à de nouvelles collaborations :
  - **Léa Philippe** du FAR a reçu le prix Vivats — Arts et audace, en collaboration avec le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER).
  - **Acting for Climate Montréal** a reçu le prix Propulsion en arts du cirque lors de l'ouverture de Montréal Complètement Cirque, en collaboration avec En Piste, regroupement national des arts du cirque.
  - **Jean-Pierre Mot** a reçu le prix Polygone en arts visuels, en collaboration avec la revue *Vie des arts*.
- Sept prix ont été octroyés pour saluer spécialement la richesse des pratiques de la diversité culturelle.

DES ŒUVRES À DÉCOUVRIR

La Maison du Conseil a accueilli de nombreuses expositions au cours de l'année:

- Du 24 janvier au 30 avril 2024 : *La texture des souvenirs* d'Asia Mason (commissaire : Sarah Kitzy Gineau Delyon)
- Du 3 au 30 juin 2024 : *40 ans d'affiches* par Vues d'Afrique
- Du 2 septembre au 25 octobre 2024 : *Titre de voyage* par le Festival LatinArte (artiste : Juan David Padilla Vega, commissaire : Milton Riaño)
- Du 28 octobre au 5 novembre 2024 : *La fête des morts* par l'Instituto Cultural de México/Espacio México Montreal
- Du 5 novembre au 20 décembre2024 : *10 ans d'affiches sociales au Québec* par la Société des designers graphiques du Québec/Mark H. Choko

Vernissage de l'exposition *10 ans d'affiches sociales au Québec* de la Société des designers graphiques du Québec / Marc H. Choko à la Maison du Conseil
Crédit : Hugues Bouchard

AXE 3 - EFFICIENCE ET AGILITÉ

3.1 CULTURE ORGANISATIONNELLE

Cible 2025

Être certifié à la norme BNQ Entreprise en santé – Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être en milieu de travail

Le Conseil a amélioré ses conditions de travail et ses pratiques internes, tout en poursuivant la transformation de sa culture organisationnelle pour solidifier ses fondations. Nous avons porté une attention constante à la santé psychologique et physique de notre équipe, déployant des initiatives concrètes pour le bien-être de ses membres. Parallèlement, notre engagement envers la formation continue s'est poursuivi, offrant à chacune et chacun les outils nécessaires pour s'épanouir professionnellement dans un environnement en changement.

Évolution des pratiques et des conditions de travail

En quête d'équité pour l'ensemble de notre équipe, nous avons entrepris une révision et une mise à jour de la structure salariale. Cette démarche transparente a ouvert un espace de discussion où chacun·e a pu poser ses questions et obtenir les éclaircissements nécessaires.

Parallèlement, plusieurs politiques fondamentales ont fait l'objet d'une mise à jour, notamment le recueil des conditions de travail du personnel et la Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir le harcèlement, conformément à la Loi 42. Une nouvelle Politique de travail hybride a aussi été adoptée.

Une culture organisationnelle agile

L'année écoulée a constitué un tournant décisif en matière de transformation et de consolidation, aboutissant à une stabilisation de notre équipe. Malgré les défis qui se sont présentés, notamment l'annonce, tôt en 2024, d'un gel budgétaire pour l'année 2025, notre organisation a su s'adapter. Même si le Conseil a dû se résoudre à l'attrition de deux postes, il s'est efforcé d'amoindrir l'impact sur son personnel.

Des processus de collaboration revus et expliqués pour optimiser le travail entre ses équipes, une mobilité interne accrue, l'enrichissement des tâches et leur redistribution stratégique ont favorisé une plus grande efficacité et créé de nouvelles occasions de développement professionnel.

De plus, un nouveau comité interne axé sur la santé, la sécurité et le bien-être a vu le jour. Deux formations enrichissantes ont aussi été dispensées durant l'année : l'une sur la prévention et la prise en charge du harcèlement en milieu de travail, tant pour les employé·e·s que pour les gestionnaires, et l'autre sur l'intelligence artificielle.

Vernissage de l'exposition *La texture des souvenirs* d'Asia Mason à la Maison du Conseil
Crédit : Hugues Bouchard

AXE 3 – EFFICIENCE ET AGILITÉ

3.2 AMÉLIORATION CONTINUE

Cible 2025

Mesurer en temps réel l'impact du Conseil avec des indicateurs, des données et des outils fiables

Notre organisation a franchi une étape cruciale en 2024 avec l'élaboration et l'adoption du Plan de gestion des risques et du Plan de gestion de crise, fruits d'une collaboration fructueuse entre les comités des communications et le comité d'audit du conseil d'administration.

Dans une démarche d'amélioration continue, plusieurs initiatives stratégiques ont été déployées.

- À la suite de la restructuration des équipes de l'administration, des finances et des TI en 2023, le poste de chargé·e de projets — arts et philanthropie a été repensé pour intégrer un volet d'analyse des données, renforçant ainsi notre capacité décisionnelle.
- Un plan de cybersécurité a été développé, incluant la formalisation des procédures d'urgence et un programme de sensibilisation et de formation destiné à l'ensemble des employé·e·s.
- Pour optimiser notre système de gestion des subventions, un module d'automatisation de la saisie des données financières des organismes soutenus au fonctionnement a été créé. Un inventaire complet des améliorations nécessaires dans différents formulaires a été réalisé. Plusieurs rapports de données ont également été mis en œuvre pour faciliter l'accès aux informations relatives aux différentes cibles.
- Le système de gestion de relation client, déployé en août et finalisé à l'automne 2024, a permis la centralisation des données pour une connaissance approfondie de notre écosystème relationnel.

3.3 MOYENS FINANCIERS

Cible 2025

Accroître les revenus à hauteur de 25 M$

Dans sa globalité, le budget a augmenté de 3,12 % par rapport à 2023, pour un montant total de 24 701 921 $ en 2024. C'est dans ce contexte que le CAM a procédé à une évaluation de l'impact et de la pertinence de plusieurs programmes et initiatives. Il a ainsi choisi de diminuer le budget de certains et de ne pas en reconduire d'autres afin de prioriser le soutien au fonctionnement.

La contribution de l'agglomération de Montréal a été indexée de 2 % par rapport à 2023, atteignant un montant total de 21 936 700 $. De plus, le CAM a reçu de l'agglomération une contribution ponctuelle de 150 000 $ pour son développement philanthropique.

Face au gel de cette contribution pour l'année 2025 annoncé en mars 2024, le Conseil a dû faire preuve de prudence dans ses investissements pluriannuels liés au cycle d'évaluation du programme au fonctionnement quadriennal. Tôt cette année-là, des mesures stratégiques proactives ont aussi été mises en place :

- Le maintien de l'affectation de fonds de 500 000 $ pour pérenniser les programmes de soutien dans les années à venir
- La poursuite d'un contrôle rigoureux des dépenses ayant permis de dégager un excédent équivalent à 0,98 % du budget global de 2024, soit 242 985 $

Les revenus autonomes ont connu une progression notable.

- Les revenus de location de la Maison du Conseil ont augmenté de 11 % par rapport à 2023, atteignant un montant record dans l'histoire de l'organisme de 344 725 $. Cette performance porte l'augmentation de 2020 à 2024 à 186 907 $ par rapport à la cible de 200 000 $.
- Afin de mettre en lumière la diversification de ses revenus autonomes, le CAM a comptabilisé pour la première fois en 2024 les commandites en services obtenus, représentant un montant total de 45 374 $.

La Maison du Conseil des arts de Montréal
Crédit : Hugues Bouchard

CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL